

DISPOSITIF D'APPUI AUX ACTEURS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN HAUTS-DE-FRANCE (D2AES) DE LA RÉGION

La Région soutient les acteurs de l'enseignement supérieur qui développent des projets destinés à améliorer la vie étudiante, favoriser la réussite et la professionnalisation des étudiants, et renforcer l'attractivité du territoire.

Le dispositif s'adresse aux établissements d'enseignement supérieur, aux associations étudiantes, ainsi qu'aux structures partenaires œuvrant pour le bien-être, l'engagement ou la réussite des étudiants.

Les projets peuvent porter sur différents domaines :

animation de la vie étudiante, culture, sport, santé, mobilité internationale

actions favorisant la réussite universitaire et l'insertion professionnelle

initiatives s'inscrivant dans la dynamique Rev3 (transition écologique et énergétique), sensibilisant aux enjeux environnementaux et proposant des solutions locales et innovantes

L'aide régionale peut atteindre 2 500 €, portée à 5 000 € pour les projets liés à la démarche Rev3.

Le dispositif D2AES est actif pour la période 2025-2027. Les demandes de subvention sont instruites par les services de la Région selon le calendrier annuel des appels à projets.

Pour toutes questions, adressez-vous à la Direction de l'Enseignement supérieur et de la Recherche – Région Hauts-de-France : associationsetudiantes@hautsdefrance.fr

<https://guide-aides.hautsdefrance.fr/dispositif1035>



Région
Hauts-de-France

Conseil Régional des Hauts-de-France:

151 avenue du président Hoover

59555 - Lille

<https://www.hautsdefrance.fr/>